

## Aude VILETTE-TORILLEC

Adjointe au maire en charge  
de l'Attractivité, l'Art de Vivre et le Tourisme  
Conseillère de la Communauté Urbaine d'Arras

✉ a-villettetorillec@ville-arras.fr

Département Culture et  
Attractivité

Affaire suivie par :

Malory Henneau

☎ 03 21 50 50 50

Cheffe de projets  
Direction des Grands  
Evènements

Laurène Guilluy  
Directrice

Objet : Ville de Noël 2023

Référence : LG/MH/AVT

Mesdames, Messieurs les riverains

Madame, Monsieur,

Cette année, la Ville de Noël d'Arras aura lieu du vendredi 24 novembre au samedi 30 décembre 2023. Vous y retrouverez les marchés de Noël de la Grand'Place et de la Place des Héros, la Maison du Père Noël sur la Place d'Ipswich ainsi qu'un marché spécifique et des animations sur la Place du Théâtre. Vous pouvez retrouver l'ensemble du programme et des informations sur le site [noelarras.com](http://noelarras.com).

Dans le cadre de la mise en place d'un tel évènement, certaines restrictions de stationnement et de circulation doivent être mises en place :

### Place d'Ipswich :

- Du jeudi 2 novembre à 6h00 au dimanche 14 janvier à 20h00, le stationnement et la circulation seront interdits sur la totalité du parking.
- Du 24 novembre au 30 décembre, la circulation sera interdite dans la Rue du Cardinal les samedis et dimanches (sauf riverains). Les livraisons seront autorisées les samedis et dimanches uniquement de 6h00 à 9h00.

### Grand Place :

- Du lundi 13 novembre à 6h00 au vendredi 12 janvier à 22h00, le stationnement sera interdit sur la totalité de la Grand'Place.
- Du dimanche **12 novembre à 19h00** au vendredi **12 janvier à 22h00**, la **circulation sera interdite** :
  - Autour de la Grand'Place
  - Dans les impasses du Chevalier Rouge et du Vieux Tripot. *Pour les riverains disposant d'un garage dans ces rues, une solution de stationnement provisoire au parking souterrain de la Grand'Place vous sera offerte sur la période. Pour cela, nous vous invitons à vous rapprocher de notre point d'informations stationnement au 03 91 95 22 83.*
- Du dimanche **12 novembre à 19h00** au vendredi **12 janvier à 22h00**, la **circulation** dans la rue des trois marteaux et la rue du Noble sera autorisée à **double sens** pour les riverains.

- La **circulation** sera **autorisée** autour de la Grand'Place du **lundi au vendredi de 6h00 à 11h00** et les **samedis et dimanches de 6h00 à 9h00** uniquement pour :
  - o les livraisons
  - o le ravitaillement des exposants de la Ville de Noël
  
- Le parking souterrain de la Grand'Place restera accessible.

Consciente que ce dispositif puisse être contraignant, je tiens à vous assurer que les services de la Ville feront leur maximum pour libérer le plus rapidement possible les espaces de stationnement et la circulation, si l'aspect sécuritaire le permet.

Pour toute question, la Direction des Grands Evénements se tient à votre disposition en cas de besoin au 03.21.50.50.50 ou à l'adresse [villedenoel@ville-arras.fr](mailto:villedenoel@ville-arras.fr).

Je vous remercie par avance de votre compréhension et vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Pour le Maire,  
Aude VILETTE-TORILLEC,  
Adjointe au Maire

